



M2/MR

FORMATION À LA SÉCURITÉ EN CNPE EDF NIVEAU CHARGÉ DE TRAVAUX ET D'INTERVENTION IMMÉDIATE

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant à assumer dans le cadre de son habilitation, les rôles de Chargé de travaux (M2), et d'Interventions Immédiates (MR)

PRÉ REQUIS

Sans pré-requis

DURÉE

2 journées soit 14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

LIEU

Dans notre centre de formation :
Z.A. du Saugot
37420 Beaumont-en-Véron
ou dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Identifier les risques mécaniques et thermodynamiques liés aux différentes situations de travail en CNPE ainsi que les mesures de prévention
- Connaître les prescriptions de sécurité applicables en CNPE, édictées dans le recueil de prescriptions au personnel de 2011
- Adopter une culture sécurité et participer à la démarche d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail
- Organiser et diriger leur chantier dans un environnement à risque, encadrer leur équipe selon des procédures établies.
- Appliquer et faire appliquer aux salariés placés sous ses ordres, les prescriptions de sécurité retenues ainsi
- Mettre en place des mesures de prévention qui lui incombent dans le cadre de travaux ou intervention en rapport avec l'attestation de mise sous régime et le plan de prévention.

Moyens pédagogiques

- Dossier pédagogique
- Dossiers stagiaires
- Études de cas d'évaluation des risques
- Jeux pédagogiques et mises en situation

Moyens techniques

- Recueil de Prescriptions du personnel de 2011,
- Décret du 20/02/1992 « Plan de Prévention »
- Mode opératoire, autorisation, consignes de sécurité, panneau de chantier
- Équipements de protection individuelle et collectif
- Signalisation et panneau de risques

Moyens d'encadrement

- Animateur expérimenté en prévention des risques sur CNPE EDF

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction stagiaire
- Validation des acquis théoriques



M2/MR

FORMATION À LA SÉCURITÉ EN CNPE EDF NIVEAU CHARGÉ DE TRAVAUX ET D'INTERVENTION IMMÉDIATE

PROGRAMME

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- L'accident du travail et les maladies professionnelles
- Principes généraux de prévention
- Évaluation des risques et Document Unique
- La gestion des entreprises extérieures
- Le recueil de prescriptions au personnel version 2011
- La responsabilité civile et pénale
- Les acteurs de la prévention

RÔLES ET MISSION DU CHARGÉ DE TRAVAUX ET DU CHARGÉ D'INTERVENTION

- Préparer et organiser le travail (inspection commune, PDP, autorisation, Mise sous régime, les consignes et mode opératoire)
- Informer le personnel
- Vérifier la mise en œuvre du PDP et des points clés de l'AMR
- Être réactif à tout changement de condition de sécurité
- Interruption des travaux
- Changement de chargé de travaux
- Conditions de reprise des travaux
- Les relation avec les acteurs (chargé d'exploitation, chargé de consignation)

ÉVALUATION DES RISQUES MÉCANIQUES ET THERMODYNAMIQUES

- Identifier les risques et mesures de prévention (risques métiers, risques de co-activités, risques liés à l'environnement, risques résiduel)
- Études de cas, jeux pédagogiques d'évaluation des différentes familles de risques
- Études de cas et jeux de rôles sur l'établissement d'un PDP

CONCLUSION

- Rappels des points clés de la formation

SYNTHÈSE